

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE LA

COMMUNAUTE
DE COMMUNES DU VAL DE SOMME

DEPARTEMENT
DE LA SOMME

Séance du 21 mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
56	53
21 mars	2023

L'année deux mille vingt-trois, le mardi 21 mars à 18h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val de Somme régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain BABAUT, Président.

Etaient présents : M. Romaric LECLERCQ, Mme VAQUIER, M.DEMARCY, M.FALOISE, Mme BRADICOURT, M.DEBEUGNY, Mme DUTHOIT, M.DELETRE, M.GABREL, Mme BRAUD, M.CHEVALLIER, Mme SCHWEIG, Mme VERDEZ, M.DERAMISSE, M.CAUCHY, Mme CARTON, M.BABAUT, M.BARDET, M.DUCROCQ, M.SMERDA, M.COMMECY, M.CHEVIN, M.PETIT, M.LENGLET, M.ROUSSEL, Mme LEROY.B, M.DEHURTEVENT, M.SAVOIE, M.DEBLANGIE, M.DEMAISSON, M.DURIER, Mme DEFRETIN, Mme CANDELIER, M.VAN DEN HOVE, M.GOSSELIN, M.BRUXELLE, M.DINOUE, M.ARTHUR, Mme RICARD, M.LELIEUR, Mme HUYGHE, M.GUILLEMOT, Mme FRANCOIS, M.MARTIN

Sauf : M.VAN VYNCKT, M.BOIVIN, M.LAVOISIER

Date de la convocation
14/03/2023

Date d'affichage
30/03/2023

Délibération n°28-20230321-7.2.5

OBJET DE LA DELIBERATION

Tourisme – Tarifs des visites guidées
2023

Excusés : M.LALOI pouvoir Mme SCHWEIG, Mme ROUSSELLE pouvoir Mme BRAUD, M. REGNARD pouvoir Mme VERDEZ, Mme LEROY.S pouvoir M.GABREL, Mme CAPON pouvoir M.DUCROCQ, Mme SANJUAN pouvoir M.DEMARCY, Mme MARECHAL pouvoir M.SAVOIE, M.LEGER pouvoir à M.BARDET, Mme D'HEILLY pouvoir Mme RICARD

M.SMERDA est désigné secrétaire de séance.

La séance est ouverte,

Dans le cadre des animations et visites proposées par l'office de tourisme durant la saison touristique 2023, il est demandé au conseil communautaire de valider la tarification pour l'année 2023 selon la grille ci-dessous.

Il est rappelé au conseil communautaire que les « animations et ateliers » sont réalisées par un prestataire extérieur à l'office de tourisme, et que les « visites guidées » sont assurées en interne par un agent de l'office de tourisme.

La gratuité s'applique aux enfants de moins de 6 ans pour toutes les animations sauf pour les descentes en canoë et les ateliers nature pour enfant.

ANIMATIONS ET ATELIERS (Prestations assurées par un prestataire extérieur à l'office de tourisme)			
Intitulé de l'animation	Plein tarif	Tarif réduit	Tarif groupes

Balade nature en canoë Durée : 3h Public : à partir de 12 ans	20€ (+ de 17 ans)	15€ (de 12 à 16 ans)	
Sortie en gribane sur la Somme Durée : 1h30 Public : tout public	20€ (+ de 13 ans)	15€ (de 6 à 12 ans)	
Visite d'entreprise Durée : environ 1h Public : tout public	7€ (+ de 13 ans)	4€ (6 à 12 ans)	5€ (base 20 pers)
Ateliers nature pour enfant : - Fabrication de jus de Pomme - Fabrication de nichoir à oiseaux - Fabrication d'abris pour chauve-souris - Atelier flèches polynésiennes - Atelier herbier et encres végétales Durée : 2h30 Public : enfants de 4 à 12 ans	5€ (de 4 à 12 ans)		
Sortie nocturne « chauves-souris » gratuite Durée : 2h Public : Tout public			

VISITES GUIDEES (Prestations assurées par un agent de l'office de tourisme du Val de Somme)			
Intitulé de la visite	Plein tarif	Tarif réduit	Tarif groupes
Visite-spectacle Les Fantômes du Vendredi Durée : 2h Public : tout public	13€ (+ de 13 ans)	7€ (6 à 12 ans)	12€ (base 20 pers)
Visite guidée en réalité virtuelle de l'abbaye de Corbie Durée : 1h30 Public : tout public	8€ (+ de 13 ans)	4€ (6 à 12 ans)	6€ (base 15 pers)
Visite guidée en réalité virtuelle du château d'Heilly Durée : 1h30 Public : tout public	8€ (+ de 13 ans)	4€ (6 à 12 ans)	6€ (base 15 pers)
Visite guidée de l'abbatiale Durée : 1h Public : tout public	6€ (+ de 13 ans)	4€ (6 à 12 ans)	5€ (base 20 pers)
Ascension de la tour sud de l'abbatiale Durée : 30min Public : tout public	4€ (+ de 13 ans)	2€ (6 à 12 ans)	3€ (base 20 pers)
Visite guidée de l'église de la Neuville Durée : 1h Public : tout public	6€ (+ de 13 ans)	4€ (6 à 12 ans)	5€ (base 20 pers)
Autre visite guidée d'église Durée : 1h Public : tout public	6€ (+ de 13 ans)	4€ (6 à 12 ans)	5€ (base 20 pers)

Visite nocturne d'une église <u>Durée</u> : 1h <u>Public</u> : tout public	8€ (+ de 13 ans)	5€ (6 à 12 ans)	6€ (base 20 pers)
Visite « flash » <u>Durée</u> : 30min <u>Public</u> : tout public	3€ (+ de 13 ans)	2€ (6 à 12 ans)	
Visite guidée du mémorial de Villers-Bretonneux <u>Durée</u> : 1h <u>Public</u> : tout public	6€ (+ de 13 ans)	4€ (6 à 12 ans)	5€ (base 20 pers)
Visite guidée du mémorial de Le Hamel <u>Durée</u> : 1h <u>Public</u> : tout public	6€ (+ de 13 ans)	4€ (6 à 12 ans)	5€ (base 20 pers)
Visite guidée des étangs de la Barette <u>Durée</u> : 1h30 <u>Public</u> : tout public	6€ (+ de 13 ans)	4€ (6 à 12 ans)	5€ (base 20 pers)
Visite guidée d'une commune <u>Durée</u> : 1h30 <u>Public</u> : tout public	6€ (+ de 13 ans)	4€ (6 à 12 ans)	5€ (base 20 pers)

Le Conseil de Communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

Valide les tarifs ci-dessus pour l'année 2023

Fait et délibéré le 21 mars 2023
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Président,

A.BABAUT.



